

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1.

Débitrice: **HARTON SA**, Ch. de Lavasson 14 B, 1196 GLAND
2.

Délai pour contester l'état de collocation:
20.07.2012 jusqu'au 09.08.2012
3.

Délai pour contester l'inventaire:
20.07.2012 jusqu'au 30.07.2012
4.

Remarques: La cession des droits de la masse (art. 260 LP)
doit être demandée dans le même délai au sujet des revendica-
tions de droits admises par l'administration de la masse en
faillite. A défaut, les décisions deviendront exécutoires.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte

1260 Nyon 1

00792859